



Paris, jeudi 12 octobre 2023

Communiqué de presse

## UNE NOUVELLE ÉTUDE SCIENTIFIQUE FRANÇAISE DÉMONTRE QU'IL N'Y A PAS D'EFFET « PASSERELLE » AVÉRÉ VERS LE TABAC CHEZ LES JEUNES QUI UTILISENT LA CIGARETTE ELECTRONIQUE.

Une étude observationnelle financée par l'Institut National du Cancer (INCa) et l'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IRESP), publiée dans le numéro d'octobre de « Preventive Medicine Reports » et réalisée par plusieurs universitaires, s'est intéressée au vapotage chez les jeunes de 15 à 16 ans dans le département de la Loire de 2018 à 2020 avec un échantillon de 7 950 personnes.

Les enseignements sont nombreux dont :

- stabilité du vapotage chez les jeunes (loin de toute idée « d'épidémie ») ;
- pas de progression du vapotage vers le tabagisme (pas d'effet passerelle avéré).
- augmentation de la prévalence des « non fumeurs / non vapoteurs » (excellente nouvelle en termes de santé publique).

[Étude disponible ici.](#)

### PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

- Stabilité du vapotage occasionnel autour de 20%.
- Augmentation du vapotage quotidien de 3,5% à 5,1%.
- Augmentation de la prévalence des non fumeurs et des non vapoteurs de 64,8% en 2018 à 67,8% en 2020. Un chiffre qui démontre qu'il n'y a donc pas d'épidémie de vapotage chez les jeunes observés et que, contrairement à la prévalence tabagique globale de la population générale qui progresse en France, elle diminue chez les jeunes. Cela constitue une excellente nouvelle en termes de santé publique et un signe supplémentaire de la dénormalisation du tabac chez les jeunes.
- 19% de jeunes qui sont à la fois vapoteurs et fumeurs.
- Baisse importante du nombre de fumeurs non vapoteurs de 11,2% à 7,2% et baisse plus modérée du nombre de vapoteurs non fumeurs de 6,3% à 5,9%.
- L'étude n'a pas permis d'observer une progression du vapotage vers le tabac. Il n'y a donc pas, chez les jeunes observés, d'effet passerelle avéré du vapotage vers le tabac. Reconnaissons

néanmoins que, pour prouver l'absence totale d'effet passerelle, il faudrait, en complément de cette étude observationnelle transversale, une étude de cohorte.

- Les adolescents utilisent la cigarette électronique à des fins essentiellement récréatives et expérimentales.

### CONCLUSIONS DU CPV

- Le CPV rappelle que **le vapotage s'adresse à des adultes** qui souhaitent arrêter le tabac, responsable de 75 000 morts chaque année en France.
- **La cigarette électronique doit rester interdite à la vente pour les mineurs.** Mais soyons lucides : des jeunes continueront à expérimenter et à transgresser les règles. C'est aux parents, et aux pouvoirs publics d'informer et d'éduquer les jeunes quant aux risques auxquels ils s'exposent ainsi qu'à la gradation des niveaux de risques de chaque produit.
- Comme de multiples études françaises et internationales l'ont démontré et comme nous l'avons rappelé dans [cette vidéo](#) pédagogique consacrée à la puff et à son impact chez les jeunes, **il n'y a pas d'effet passerelle avéré de la vape vers le tabac. Au contraire, on pourrait même parler d'effet ombrelle !**
- **La cigarette électronique contribue, en particulier chez les jeunes, à ringardiser le tabac.** Électronique, ludique (parfois trop), avec des arômes qui permettent de s'éloigner du goût du tabac et surtout tellement moins nocive, elle constitue une arme de destruction massive contre le tabagisme.
- **Le vapotage reste le moyen le plus efficace pour arrêter de fumer.** Il est, d'après [plusieurs études](#) notamment britanniques, deux fois plus efficace que les patches nicotiques. Ce qui n'exclut pas de cumuler les deux bien au contraire.
- Le CPV continue à dénoncer les politiques de santé publiques françaises qui ne sont pas suffisamment efficaces pour lutter contre le tabagisme et qui reposent sur le paradigme « quit or die » alors qu'elles devraient **s'appuyer sur des approches fondées sur la réduction des risques.**
- **Invoquer le « principe de précaution » pour ne pas promouvoir la vape constitue un contre-sens et une erreur stratégique.** Le tabac c'est 75 000 morts garantis chaque année. La vape, c'est potentiellement 75 000 vies sauvées. Alors c'est justement au nom du principe de précaution qu'il convient de promouvoir la vape dans les politiques de santé publique.

*Le CPV se donne pour objectif d'intervenir dans le débat public pour diffuser des informations objectives et nuancées sur la vape, lutter contre la désinformation, promouvoir un usage responsable du vapotage et défendre l'intérêt général en soutenant les politiques de santé publique fondées sur la réduction des risques.*

---

#### Contact Presse :

**Xavier Brunschvicg**, porte-parole du Collectif des Professionnels de la Vape.

Mail : [xavier@clashman-corp.com](mailto:xavier@clashman-corp.com) - Tél : 06 72 07 45 80.

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/collectif-professionnels-vape/>

Facebook : <https://www.facebook.com/collectifdesprofessionnelsdelavape>

Chaine Youtube : <https://www.youtube.com/@CollectifProfessionnelsVape>